Question écrite | Endiguer les rixes entre jeunes Janvier 2024





Député 2° circonscription de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121 rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

01 41 68 21 89

contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

Stephane1peu

Stéphane Peu

stephanepeu

🕢 stephanepeu.fr



onsieur le député Stéphane PEU interroge Madame la ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports sur le phénomène inquiétant des rixes entre jeunes ayant entraîné ces dernières années plusieurs dizaines de décès et de blessés.

Le 17 janvier dernier à Saint-Denis, dans la circonscription de Monsieur le député, un très jeune adolescent de 14 ans a ainsi perdu la vie après avoir reçu plusieurs coups de couteaux lors d'une violente altercation. Le matin même, un autre jeune homme de 17 ans a été violemment attaqué sur le chemin de son lycée et est décédé des suites de ses blessures le 20 janvier. Deux dramatiques événements qui s'inscrivent, selon les premiers éléments de l'enquête, dans un contexte de fortes tensions entre jeunes dans différents quartiers de la ville les jours et les heures précédents.

Ces rixes, qui prennent dans le pays une ampleur inquiétante, **appellent des réponses fortes tant en prévention qu'en sanction**. L'éducation à la paix et à la tolérance à l'école, dans les clubs sportifs, les associations doit prendre une place prépondérante.

Aussi, Monsieur le député souhaite, d'une part, savoir si la lutte contre ce phénomène est inscrite dans les priorités de Madame la ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et, d'autre part, connaître les mesures et les moyens qu'elle entend déployer pour la mettre en œuvre.

